

ASSEMBLÉE NATIONALE

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

SOUS-AMENDEMENT

N ° CD546

présenté par

Mme De Temmerman, Mme Cattelot, Mme Marsaud, M. Perea, M. Houbbron, Mme Lecocq et
Mme Tuffnell

à l'amendement n° CD|297 de Mme Maillart-Méhaignerie

ARTICLE 11

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.